



## DECISION DU PRESIDENT N° 2020-31

**OBJET : LISTE DES TARIFS DE VENTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS DE LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME PAYS D'APT LUBERON**

Le Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

**Vu** la délibération n°2016-95 du 19 mai 2016 déléguant au Président certaines attributions du conseil communautaire,

**Considérant**, que l'office de tourisme intercommunal commercialise des ouvrages et des produits,

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** – Sont institués les tarifs suivants pour les ventes d'ouvrages, produits et prestations de l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon :

- Carte IGN TOP 25 APT : 13,20€
- Carte IGN TOP 25 CAVAILLON : 13,20€
- Carte IGN TOP 25 PERTUIS-LOURMARIN : 13,20€
- Carte IGN Bouches-du-Rhône – Vaucluse : 5,20€
- Carte IGN Luberon – Parc Naturel Régional : 9,00€
- Carte IGN Provence – Alpes - Côte d'Azur : 6,60€
- Topo guides – Promenade & randonnée « Le parc naturel régional du Luberon à pied » : 15,40€
- Topo guides – Promenade & randonnée « Les monts de Vaucluse à pied » : 15,40€
- Carte IGN Luberon-Ventoux : 9,50€
- Sac Tote Bag : 6€
- Boîte vide sérigraphiée : 8€
- Boîte vide couleur : 4€
- Fiole Huile essentielle : 4,50€
- Cigale en Faïence fine : 4,50€
- Savon : 6,50 €

(Prix de chaque article à l'unité en € TTC)

**ARTICLE 2** – Le président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon et le comptable public assignataire de la Trésorerie d'Apt sont chargés chacun en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision.

Apt, le 05 mars 2020

Le Président,  
Gilles RIPERT



Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20200306-DEC2020-31-AU  
Date de télétransmission : 06/03/2020  
Date de réception préfecture : 06/03/2020